

RESUME NON TECHNIQUE

I – CONTEXTE

La société TECHNIQUES SURFACES RHONE met en place une nouvelle activité de traitement thermochimique en bains de sels fondus (technologie ARCOR) sur le site de Meyzieu.

Le projet consiste en l'aménagement d'une nouvelle chaîne de traitement au sein du bâtiment existant (remplacement d'une chaîne de zingage) Le site de TSR bénéficie déjà d'une autorisation d'exploiter, datée du 22 juin 1998, modifiée par un arrêté complémentaire en date du 3 décembre 2008.

Ce dossier présente la demande d'autorisation d'exploiter cette nouvelle activité au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Dans le cas présent, la prise en compte des aspects environnementaux, a été intégrée dans la conception du projet : la nouvelle installation s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement.

Le présent document résume l'étude d'impact et l'étude de danger en termes non techniques afin d'en faciliter la lecture.

TSR	Demande d'autorisation préfecturale	Avril 2010	Chapitre 0 Page 1
Ce document est la propriété de Techniques Surfaces. Il est remis à titre confidentiel. Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans l'autorisation de Techniques Surfaces.			

II - RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT

		CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ACTUEL DU SITE	SITUATION FUTURE APRES IMPLANTATION DE LA NOUVELLE CHAINE SUR LE SITE
Accès et circulation	Le site est situé à proximité de la D517 et de la D302. Elle est desservie par la D303.	Idem, aucune modification	
Infrastructures et transport	<p>On trouve à proximité du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> · la rocade Est N 346 située à 5,5 km du site · l'autoroute A 432 située à 4.5 km du site · la départementale 147 située à 1,9 km du site · la départementale 517 située à 1 km du site · la départementale 302 située à 1,4 km du site · l'aéroport de Lyon Saint Exupéry situé à 9 km du site <p>Les transports liés à l'activité du site sont négligeables face à la densité du trafic autour de la zone.</p>	Idem, aucune modification	La nouvelle activité n'aura pas d'incidence notable sur le trafic au niveau de la zone industrielle
Paysage, voisinage et occupation des sols	<p>La parcelle se situe au sein de la zone industrielle de Meyzieu. Nombres d'entreprises comme CERA, AMS, Créaplast, Soletanche Bachy, ... y sont implantées. Toutes ces entreprises voisines du site présentent des activités classiques. Les habitations les plus proches se trouvent à plus de 250 m du site</p>	Idem, aucune modification	
Sol et sous-sol	Aucun impact connu à ce jour sur le sol et le sous-sol au droit du site	Idem, aucune modification.	

TSR	Demande d'autorisation préfectorale	Avril 2010	Chapitre 0	Page 2
Ce document est la propriété de Techniques Surfaces. Il est remis à titre confidentiel. Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans l'autorisation de Techniques Surfaces.				

		CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ACTUEL DU SITE	SITUATION FUTURE APRES IMPLANTATION DE LA NOUVELLE CHAÎNE SUR LE SITE
Hydrogéologie (eaux du sous-sol)		La base de données sur les eaux souterraines du BRGM nous renseigne sur les points de mesure les plus proches du site. Le niveau d'eau moyen de la nappe mesuré par rapport au sol est de 20 m environ. La nappe d'eau souterraine présente au droit du site est relativement vulnérable malgré sa profondeur, compte tenu de la nature alluviale du sol (due à la proximité de Rhône et de la nappe de l'Est lyonnais), qui lui procure une certaine perméabilité. Le site ne se trouve pas dans le périmètre de protection de captage en eau potable (AEP).	Idem, aucune modification.
Hydrologie (eaux de surface)		Le réseau hydrographique local est dense, mais la zone industrielle n'est pas classée comme zone inondable. Le cours d'eau le plus proche est le canal de Jonage qui s'écoule au plus près à environ 2 km à vol d'oiseau, au Nord de l'établissement. Ce canal constitue, avec le canal de Miribel, s'écoulant également côté Nord, à près de 5 km, les deux bras du Rhône qui se séparent en amont, au pont de Jons.	Idem, aucune modification.

		CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ACTUEL DU SITE	SITUATION FUTURE APRES IMPLANTATION DE LA NOUVELLE ACTIVITE SUR LE SITE
Météorologie		<p>Ce département est situé sous un climat d'influence continental, il se caractérise par des hivers froids et humides ; L'été, le temps est beaucoup plus sec et chaud. Les vents dominants sont orientés du Nord-Est vers le Sud-Ouest.</p> <p>Le Niveau Kéraunique est de 16 La densité d'arcs est de 2,13 arcs/an/m² La densité de flash est de 1,01</p>	<p>Le projet ne pourra pas avoir de conséquence sur le climat local</p>
AOC et sites classés		<p>Aucun AOC sur la commune de Meyzieu.</p> <p>2 IGP (Indication Géographique Protégée) sont répertoriées sur la commune : Emmental français Est-Central et Volailles de l'Ain.</p> <p>Aucun site classé n'est présent aux alentours du site.</p>	Idem
Flora-faune		<p>Le site de TSR n'est pas inscrit dans un site de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux • Natura 2000 • Autres espaces : ZPS, réserve naturelle, réserve biologique, etc. <p>3 Z.N.I.E.F.F. de type I et 1 Z.N.I.E.F.F. de type II, sont répertoriées sur la commune de Meyzieu (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique ou Floristique)</p>	Idem

		CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ACTUEL DU SITE	SITUATION FUTURE APRES IMPLANTATION DE LA NOUVELLE ACTIVITE SUR LE SITE
Bruit et circulation		<p>Le site se situe en pleine zone industrielle. L'environnement n'est donc pas sensible puisqu'il est constitué d'entrepôts et d'un parc de stockage ou de bureaux inoccupés. Les seuls bureaux occupés sont ceux de la société CERA en période JOUR. Les mesures au point A, à proximité de ces bureaux, montrent que l'activité de TSR est conforme dans cette direction. Il est également à noter qu'aucune activité notable dans la Zone Industrielle proche du site, n'a été révélée lors de la période NUIT. De plus, les valeurs limites de l'arrêté préfectoral de référence imposent de niveaux de 45 dB(A) en limite de propriété en période NUIT, ce qui est assez bas pour une ambiance de zone industrielle (nombreuses sources sonores de type ventilation ou groupe froid des sites voisins, même sans activité)</p>	<p>Le projet n'aura pas d'influence sur le bruit. En effet, aucune installation de compression ou de ventilation extérieure supplémentaire, susceptible de générer du bruit, ne sera effectuée.</p>
Servitudes		<p>Le plan local d'urbanisme (P.L.U.) en vigueur (Voir chapitre 8 annexe 1) ne comporte aucune servitude à l'égard de cette zone</p>	<p>Idem</p>
Esthétique		<p>Le site est situé en pleine zone industrielle, l'impact sur l'esthétique du paysage est négligeable</p>	<p>Idem, pas de modification d'aspect.</p>

	CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ACTUEL DU SITE	SITUATION FUTURE APRES IMPLANTATION DE LA NOUVELLE ACTIVITE SUR LE SITE
<p>L'air</p>	<p>Les sources de rejets du site sont :les chaînes de traitement. Les rejets respectent les valeurs limites d'émissions Il n'existe pas d'obstacle immédiat près du site de nature à perturber ou à empêcher la diffusion des rejets atmosphériques.</p>	<p>La nouvelle chaîne de traitement possèdera des aspirations au niveau des bains. Ces aspirations seront dimensionnées selon les règles de la CRAM. Une installation de lavage des gaz sera mise en place Les rejets atmosphériques respecteront la réglementation applicable.</p>
<p>Santé</p>	<p>Aucun impact connu à ce jour sur la santé des populations de la zone industrielle de Meyzieu.</p>	<p>Le projet n'aura aucun impact notable sur la santé des populations.</p>
<p>L'eau : a) Consommation</p>	<p>Les consommations d'eaux industrielles sont réduites au vue de l'activité La consommation est de l'ordre de 25 00 m3 par an</p>	<p>Mise en place de technologies modernes pour réduire les consommations (asservissement, automatisme, cascade, régénération...) La consommation de la nouvelle chaîne sera faible.</p>
<p>b) Épuration des eaux</p>	<p>Traitement physico-chimique des eaux industrielles dans une station interne au site Pour les eaux sanitaires, rejet via la station communale</p>	<p>Les effluents de cette chaîne seront traités sur la station interne</p>
<p>Les déchets</p>	<p>Les déchets de la société sont traités (tri, valorisation...), conformément aux réglementations en vigueur. Les boues de la station sont valorisées</p>	<p>Les déchets liés à cette nouvelle activité seront traités comme les déchets actuels, conformément à la réglementation en vigueur (tri, valorisation...)</p>

III - RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS

Dans le cadre de la réalisation de l'étude de dangers du dossier de demande d'autorisation la société TSR a défini une grille de cotation liée au niveau de gravité / probabilité et cinétique.

Cette grille de criticité a été utilisée dans le cadre de l'analyse des risques du site. Cette analyse a porté sur l'ensemble des phases de fonctionnement du site:

- déchargement/chargement de pièces et de produits chimiques (quais), préparation des bains,
- vidange des bains,
- accrochage des pièces sur la chaîne,
- décrochage,
- conditionnement,
- stockage de déchets dangereux (DD),
- stockage de pièces finies,
- maintenance,
- bureaux.

Elle a permis de mettre en évidence des possibilités de défaillance du site en cas d'absence de mesures de prévention et de protection.

Dans ce cadre TSR a pris soin pour chaque scénario développé d'associer des mesures de prévention et de protection afin de garantir un niveau acceptable de risque sur le site.

Dans ce cadre le site présentera :

- Des procédures liées à la gestion de l'environnement
- Les rétentions et équipements permettant de réduire les risques de pollutions accidentelles
- Une zone de rétentions des eaux d'incendie en cas d'accident sur le site
- La réduction au strict minimum des substances inflammables

IV – CONCLUSION

Ce projet permet d'aménager au sein de l'entreprise une nouvelle chaîne de traitement et ainsi de développer un nouveau marché.

Ce projet va également permettre de mettre en œuvre les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) Cette partie sera développée dans le chapitre 4 : « Capacités techniques et financières »

Il est à noter que dans le coût global, les travaux de protection de l'environnement représenteront environ 25% du montant global du projet, témoin de l'importance que l'établissement attache à cette problématique.

TSR	Demande d'autorisation préfecturale	Avril 2010	Chapitre 0 Page 7
Ce document est la propriété de Techniques Surfaces. Il est remis à titre confidentiel. Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans l'autorisation de Techniques Surfaces.			